

Le Ric existe en Hongrie, mais...



Ce que l'on appelle en France Ric existe en Hongrie. Dès que 200 000 signatures sont collectées dans ce pays de 10 millions d'habitants, le référendum s'impose. Il faut toutefois que la question posée soit validée par la Cour constitutionnelle.

Le premier référendum de ce type a eu lieu dès 1989, il était relatif à l'ordre dans lequel il fallait élire le président de la République et le Parlement. Le gouvernement communiste de l'époque voulait que ce soit le président en premier car il pensait avoir des chances de l'emporter. L'opposition qui voulait élire les députés d'abord a réussi à imposer un référendum sur le sujet et elle l'a gagné (de justesse).

Un autre référendum a été imposé au gouvernement socialiste par le Fidesz au début des années 2000. Il était relatif à la mise en place d'une franchise médicale de l'ordre de 1 € par acte dans ce pays où la médecine est gratuite. Le Fidesz s'y opposait. Les Hongrois lui donnèrent raison.

Lorsqu'en 2015 ou 2016 le gouvernement imposa la fermeture des magasins le dimanche, les socialistes et les syndicats opposés à cette décision lancèrent la collecte des signatures pour organiser un référendum. La collecte fut fructueuse. Compte tenu des sondages qui lui étaient défavorables, le gouvernement préféra reculer et le Parlement annula la loi de

fermeture.

En 2017 un mouvement de jeunes lança la collecte de signature pour s'opposer à la candidature de Budapest aux jeux olympiques de 2024. Les signatures furent recueillies en un temps record en raison de la forte opposition des Budapestois à ce coûteux événement sportif. Il n'y eut même pas besoin d'organiser le référendum, la mairie de Budapest préféra retirer sa candidature plutôt que de subir un camouflet électoral.

Il y a cependant un problème avec le référendum hongrois, c'est la nécessité d'obtenir 50 % de participation pour que le référendum soit valide. Dans le dernier référendum hongrois, qui était d'initiative gouvernementale, et portait sur le refus d'accueillir les immigrés que l'UE prétendait relocaliser, l'appel à l'abstention des socialistes, écologistes et autres petits partis représentant environ 30 % du corps électoral, ajouté aux 30 % d'abstentionnistes traditionnels a fait échouer le référendum alors que 98 % des suffrages exprimés se sont portés sur le refus.

C'est pourquoi, lorsque j'ai l'occasion de m'exprimer sur la question, que ce soit dans une assemblée de Gilets jaunes ou sur leurs pages Facebook (j'ai été éjecté de l'un des 3 sites Facebook de mon secteur pour avoir contredit l'idée selon laquelle l'immigration était une chance pour la France) ou sur le site AgoraVox, je mets en garde contre un seuil de participation. Je propose par ailleurs pour la France 1 million de signatures.

Bernard Waymel